Bureau de Montréal
565, boul. Crémazie Est
Bureau 10100, 10e étage
Montréal, QC H2M 2W1

UNIFOR
Québec

Tél. : 514 389-9223
Téléc. : 514 389-4450
Sans frais : 1 800 361-0483

JERRY DIAS
Président national

RENAUD GAGNÉ
Directeur québécois

ROBERT J. ORR
Secrétaire-trésorier national

Le 16 septembre 2016

AVIS DE CONVOCATION

À TOUS LES PRÉSIDENTS, PRÉSIDENTES ET SECRÉTAIRES-ARCHIVISTES DES SECTIONS LOCALES D'UNIFOR-QUÉBEC

Consœurs, confrères,

La présente a pour but de vous convoquer officiellement à l'assemblée du Conseil québécois d'Unifor **qui aura lieu du 25 au 27 novembre 2016 dans la salle de bal de l'hôtel Le Centre Sheraton Montréal** à l'adresse suivante :

Le Centre Sheraton Montréal
1201 boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal, QC H3B 2L7
Tél. : (514) 878-2000
Sans frais : 1 866 716-8101

L'assemblée débutera le vendredi 25 novembre à 13 h et se terminera le dimanche 27 novembre à midi.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront au foyer de la salle de bal du Sheraton selon l'horaire qui suit :

- Le jeudi 24 novembre en soirée, de 19 h à 20 h 30;
- Le vendredi 25 novembre à compter de 9 h jusqu'à 13 h.

HÉBERGEMENT

Un bloc limité de chambres a été réservé pour le Conseil québécois au tarif préférentiel de 169 $ plus taxes en occupation simple ou double. **Vous devez faire vos propres réservations, et ce, au plus tard le 23 octobre 2016 afin de bénéficier de ce tarif.** Le numéro à composer est le 1 866 716-8101 et vous devez spécifier que vous faites partie du Conseil

québécois d'Unifor pour bénéficier du tarif réduit qui est valide pendant les dates du Conseil québécois ainsi que deux jours avant.

DÉLÉGATION

Le nombre de déléguées et délégués réguliers auquel vous avez droit conformément à l'Article 2 (Membres) des Règlements du Conseil québécois apparaît à l'Annexe « B » et il est basé sur la moyenne des cotisations mensuelles reçues du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.

De plus, une section locale peut aussi ajouter des déléguées et délégués suppléants et/ou spéciaux.

Les déléguées et délégués spéciaux auront droit de parole, mais sans droit de vote, sauf en caucus pour les groupes recherchant l'équité, et peuvent inclure une présidente ou un président de section locale ou d'une unité de négociation. Ils peuvent aussi inclure des représentants et représentantes des groupes désignés recherchant l'équité qui voudraient participer aux comités permanents du Conseil québécois comme stipulé à l'article 2.2 des Règlements du Conseil québécois. Quant à l'observateur, il n'a pas de droit de vote ou de parole.

AVIS D'ÉLECTIONS

Des élections auront lieu pour tous les postes au sein du comité exécutif du Conseil québécois, ainsi que pour le comité mentionné ici :

Président ou présidente
Vice-président ou vice-présidente
Trois (3) membres directeurs ou directrices
Trésorier ou trésorière
Secrétaire-archiviste
Comité recherchant l'équité : un(e) président(e) et deux (2) membres

La liste des droits de vote des sections locales est annexée à la présente. Toute correction à y être apportée doit être signalée **avant le 4 novembre prochain**. Après cette date, aucun changement ne pourra être effectué.

RÉSOLUTIONS

Conformément à l'Article 4.9 des Règlements du Conseil québécois, si vous souhaitez soumettre une résolution (générale ou pour amender les règlements du Conseil québécois) à l'assemblée du Conseil québécois, vous devez la faire parvenir à Jean Simoneau, trésorier du Conseil québécois, trente (30) jours avant l'assemblée, soit **au plus tard le 25 octobre 2016, à l'adresse suivante :**

Conseil québécois d'Unifor
7080, rue Marion, Bureau 102
Trois-Rivières, QC G9A 6G4
Par courriel : tresorerie.conseil.quebecois@unifor.org

De plus, toutes les résolutions soumises au Conseil québécois devront indiquer qu'elles ont été adoptées par l'assemblée générale des membres ou le conseil général de la section locale, la date de la réunion, le titre de la résolution et le numéro de la section locale.

N. B. Là où cela existe, le « conseil général » est la structure d'une section locale composée qui est plus grande que l'exécutif et qui inclut la représentation des unités de négociation.

PRÉINSCRIPTIONS ET FRAIS D'INSCRIPTIONS

Comme vous le savez, cette assemblée est organisée avec des repas fournis et un service de garde pour les enfants. Des frais d'inscriptions payables **par chèque seulement** sont exigés pour couvrir ces services.

LES FRAIS D'INSCRIPTION SONT COMME SUIT :

Déléguée ou délégué (régulier, substitut, spécial)	75 $
Personnel d'Unifor	75 $
Observateur ou observatrice	75 $
Conjoint ou conjointe	75 $
Enfant de 12 ans et plus	50 $

TOUTE PERSONNE INSCRITE APRÈS LE 11 NOVEMBRE 2016 150 $

Vous devez nous faire parvenir **les formulaires d'inscription dûment remplis** (il est important d'indiquer les coordonnées complètes de la déléguée ou du délégué au bas de la page) ainsi que les chèques pour les inscriptions payables au Conseil québécois Unifor, **AU PLUS TARD LE 11 NOVEMBRE 2016,** à Jean Simoneau, à l'adresse suivante :

Jean Simoneau, Trésorier
Conseil québécois d'Unifor
7080, rue Marion, Bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G9A 6G4
Par courriel : tresorerie.conseil.quebecois@unifor.org

REPAS

Les repas suivants seront servis à l'hôtel :

- Samedi : petit déjeuner, dîner et souper dansant;
- Dimanche : petit déjeuner.

Veuillez prendre note qu'il n'y aura plus de boîte à lunch remise à l'ajournement le dimanche.

GARDERIE

Des services de garderie sont disponibles et tous les repas y seront servis. Veuillez noter que les enfants pourraient effectuer des sorties à l'extérieur. L'équipe d'éducatrices et d'éducateurs de Madame Julie Fréchette sera à la disposition des enfants âgés de 3 à 11 ans inclusivement.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 11 ANS DEVRONT PRENDRE TOUS LES REPAS À LA GARDERIE, INCLUANT CELUI DU SAMEDI SOIR, SINON LES REPAS SERONT FACTURÉS AUX PARENTS.

Les heures d'ouverture de la garderie sont les suivantes : de 12 h 30 à 18 h le vendredi, de 8 h 30 à 23 h le samedi et le dimanche de 8 h 30 jusqu'à l'ajournement du Conseil. Nous vous prions d'indiquer le nom et l'âge des enfants sur le formulaire.

Nous espérons vous y voir en grand nombre!

En toute solidarité,

Renaud Gagné
Directeur québécois d'Unifor

Benoît Lapointe
Président du Conseil québécois d'Unifor

P. j.

c. c. Membres du comité exécutif du Conseil québécois
Équipe de direction
Directeurs locaux
Représentantes et représentants nationaux
Président du Conseil québécois des retraités et retraitées

ANNEXE « A »- FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Une feuille par participant svp.

Conseil québécois d'Unifor

25, 26 et 27 novembre 2016

Section locale : _____

Nom : _____ **Prénom** _____

	Cochez:
Déléguée ou délégué régulier (ère)	
Substitut/spéciaux	
Observatrice ou observateur	
Représentante ou représentant	
Directeur (trice) adjoint (e)	
Directeur (trice) locaux (ale)	
Je serai seul(e)	
Je serai accompagné(e) de mon conjoint ou de ma conjointe Nom : _____ Prénom : _____	

Je serai accompagné(e) d'enfant(s) : Nom : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Prénom : _____ Nom : _____ Prénom : _____	Besoin particulier, veuillez spécifier : _____ _____ _____

Diète spéciale (SVP, indiquez la diète et le nom de la personne concernée)

Nom : _____ Prénom : _____ Diète : _____
Nom : _____ Prénom : _____ Diète : _____
Nom : _____ Prénom : _____ Diète : _____
Explications supplémentaires : _____

Garderie :
Les repas devront être pris à la garderie pour tous les enfants de 3 à 11 ans, sinon ils seront facturés aux parents.

Indiquer le nombre de participant(e)s au souper dansant du samedi : _____

Veuillez retourner ce formulaire avec votre chèque (AUCUN ARGENT COMPTANT ACCEPTÉ MÊME SUR PLACE) avant le 11 novembre 2016 à l'adresse suivante :

Jean Simoneau, Trésorier
Conseil québécois d'Unifor
7080, rue Marion, Bureau 102
Trois-Rivières, QC G9A 6G4
Par courriel : tresorerie.conseil.quebecois@unifor.org

Veuillez indiquer votre numéro de téléphone et votre adresse courriel :

No de téléphone : _____
Adresse courriel : _____